



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

➤ Retour d'expérience : Joackim di Dio, Coordinateur Développement Durable, Adam

Mis à jour le 29/11/2012 - Localisation : France



Créée en 1880, la société Adam produit des caisses et des coffrets pour l'industrie des vins et spiritueux. Le savoir-faire reconnu de la société Adam est lié à l'expérience de ses salariés ainsi qu'à une politique d'innovation continue. Dans sa production de packaging bois sur mesure, Adam s'est engagé dans le respect de la ressource bois et la valorisation de l'approvisionnement local. L'entreprise est certifiée PEFC depuis 2009. Entretien avec Joackim di Dio, Coordinateur Développement Durable de la société.

Pourquoi avoir mis en place la chaîne de contrôle PEFC ?

La certification PEFC s'inscrivait dans une logique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Nous souhaitons renforcer nos achats responsables et garantir à nos clients que le bois utilisé pour notre production provient de forêts gérées durablement. Depuis 1880, la société Adam a placé l'éthique au cœur de son développement, la certification PEFC permet de prouver cette démarche en toute transparence. Nous avons en parallèle impulsé la création d'une marque « Pin des Landes – Made in Aquitaine ». Il nous semblait indispensable d'associer, de manière officielle, l'approvisionnement local et la gestion durable des forêts.

Quelle est aujourd'hui la valeur ajoutée de la certification PEFC ?

À l'origine la certification PEFC de la société Adam relevait de notre propre initiative, mais nos clients ont été progressivement sensibles aux enjeux de cette certification. Associer la certification PEFC à des approvisionnements en bois local, nous a permis de gagner des marchés. Les cahiers des charges de certains appels d'offres indiquant désormais des critères de « responsabilité » sur l'approvisionnement de la matière première. La certification PEFC en est un. Aujourd'hui la société Adam fournit des caisses et des coffrets en bois certifié PEFC à des grands noms de l'industrie des vins et spiritueux, comme les groupes Pernod Ricard ou LVMH.

L'audit annuel de suivi de la certification PEFC, a rendu ses conclusions à la fin de l'été 2012. La certification PEFC est renouvelée pour le pin et étendue au peuplier. Notre chaîne de contrôle « peuplier » fait désormais partie de la certification PEFC.

Comment s'est déroulée la mise en place de la chaîne de contrôle PEFC ?

Nous avons entamé la démarche de certification PEFC pour être cohérent avec nos engagements. Nous souhaitons pouvoir prouver notre discours qui n'était pas formalisé jusque-là. Les ressources ont été trouvées en interne pour la gestion du suivi documentaire et organisationnel. Cependant l'adhésion de nos salariés à la démarche était indispensable, nous avons donc en parallèle mis en place des ateliers collaboratifs en interne pour dialoguer et échanger sur des pratiques de développement durable, mais aussi pour sensibiliser nos 44 salariés aux enjeux de la certification PEFC et de la gestion durable des forêts.

Combien de caisses ou coffrets certifiés PEFC sont, chaque année, produits par vos unités de production ?

Nous produisons entre 1,2 et 1,3 millions de caisses et coffrets bois par an. Nos bois sont certifiés PEFC à 84% pour le pin et 95% pour le peuplier, nos produits sont donc certifiés PEFC dans cette proportion. Certains clients nous demandent de marquer leurs produits de la marque PEFC. Je peux notamment citer la branche Champagne du groupe LVMH, le Grand Cru Classé Château Lagrange ou le vignoble responsable Château Larose Trintaudon.